

Dossier de presse

Un concours d'architecture pour un cabanon de vente « made in Jura bernois »

Concevoir un cabanon en bois original pour la vente de produits locaux : tel est l'objet du concours d'architecture porté par l'association du projet de développement régional (PDR) du Jura bernois « Produire et manger local », en collaboration avec Lignum Jura bernois, la Fondation Rurale Interjurassienne et le Parc régional Chasseral. La confection des cabanons sera réalisée dès 2024 dans le Jura bernois et avec du bois local.

1. L'origine du projet

L'idée du concours est née du souhait exprimé par plusieurs agriculteurs de la région de disposer d'un local de vente de produits du terroir en self-service sur leur domaine, dans le cadre des études pour la réalisation du projet de développement régional agricole (PDR) du Jura bernois intitulé « Produire et manger local ». Un concours a été imaginé par les porteurs du PDR afin de créer un mobilier unifié propre au Grand Chasseral (Jura bernois). Le modèle de cabanon devra être esthétique, original, pratique, durable et construit avec du bois de la région

Pour rappel, les **projets de développements régionaux (PDR)** visent à créer durablement de la valeur ajoutée dans le secteur agricole et à renforcer la collaboration entre l'agriculture et les branches connexes. Le PDR Jura bernois « Produire et manger local » a pour but de diversifier la production et de renforcer la commercialisation de produits régionaux dans le Jura bernois. Initié par la Chambre d'agriculture du Jura bernois (CAJB), soutenu par le Parc naturel régional Chasseral et la Fondation Rurale Interjurassienne, plusieurs mesures seront mises en œuvre à travers le PDR (promotion des produits régionaux via la nouvelle marque territoriale, développement des solutions logistiques notamment par le déploiement de futurs micro points de vente tels que visés dans ce concours, diversification des productions avec un accent sur le développement des filières viande, fruits et céréales).

2. Un concours qui répond à plusieurs objectifs

2.2. Développer la vente de produits régionaux grâce à un mobilier commun, marqueur du territoire

La création de cette ligne architecturale a pour objectif d'améliorer l'accès aux produits régionaux en comblant le réseau de points de vente existant, de favoriser la vente directe et d'améliorer la visibilité des produits grâce à un mobilier commun, original et reconnaissable qui pourra être disponible en plusieurs lieux et constituer un

véritable marqueur du territoire du Grand Chasseral. Outre la vente directe sur des exploitations, ce mobilier sera proposé sur d'autres lieux. Par exemple dans une commune dépourvue de magasins ou sur des sites touristiques fréquentés, afin d'améliorer la présence de produits (métairies, lieux excentrés). A terme, il est prévu de soutenir la réalisation de 25 cabanons, 15 étagères et 25 habillages à automates via les fonds du PDR, lors de sa mise en œuvre prévue dès 2024.

2.3. Encourager la filière du bois et le patrimoine local

Le projet vise également à promouvoir la filière du bois local. La réalisation concrète des cabanons sera opérée par des artisans de la région avec du bois local. Les éléments constitutifs du patrimoine bâti du Grand Chasseral, la construction durable et la maîtrise des coûts devront être garantis par les concourants. Pour assurer ce processus, les partenaires ont fait appel à Lignum Jura bernois, la section du Jura bernois de cette organisation faîtière de l'économie suisse de la forêt et du bois pour co-organiser le concours. Les membres du jury ont été sélectionnés pour rassembler un panel de compétences diversifiées, garantissant notamment la présence d'architectes et de représentants du monde agricole comme de la filière du bois.

3. L'objet du concours : Un mobilier de vente, trois déclinaisons

Le concours vise à développer un modèle de cabanon à partir duquel deux autres éléments de mobilier pourront être déclinés. Trois objets seront donc créés :

- Un cabanon en bois en deux formats (6 m² et 12 m²) destiné à la vente directe sur une exploitation ou installé dans des sites touristiques ou des villages dépourvus de magasin,
- Une étagère promotionnelle pour la vente de produits locaux dans des espaces clos (par exemple, dans une métairie, chez un prestataire touristique, etc.),
- Un habillage d'automate à produits pour sublimer ces petites infrastructures généralement installées sur la devanture de commerces tels que des fromageries ou boucheries.

4. Conditions de participation, résultats, prix

Le concours est ouvert à tous les bureaux d'architectes et aux professionnels du bois établis en Suisse intéressés par le projet. Il est ouvert à partir du 1^{er} juin et court jusqu'au 8 septembre. A l'issue de cette première étape, une sélection sera effectuée sur dossier. Les candidats retenus participeront alors à un second tour qui se conclura le 15 décembre.

Le règlement complet du concours est en téléchargement à cette adresse : www.parcchasseral.ch/cabanons

Les résultats du premier tour seront annoncés lors des Rencontres romandes du bois les 14, 15 et 16 septembre 2023. Le lauréat final sera annoncé fin janvier 2024. Le Jury dispose de CHF 10'000.- pour récompenser les projets primés qui seront également présentés lors du prochain Congrès suisse du paysage, lequel aura lieu dans le Parc régional Chasseral les 5 et 6 septembre 2024 à Tramelan et à Bellelay.

5. Composition du jury :

Président : André **Tellenbach**, président Lignum Jura bernois

Vice-président : Bernard **Leuenberger**, président association du PDR Produire et manger local

Membres (architectes) :

Nathalie **Kury**, architecte EPF

Raphaël **Chatelet**, architecte EPF (Patrimoine bernois, groupe régional Jura bernois)

Teo **Valli**, architecte AAM (Parc régional Chasseral)

Jean-Claude **Wyser**, architecte

Membres (autres domaines professionnels):

Saralina **Thiévent** (Parc régional Chasseral)

Kim **Seiler** (secrétaire générale du Conseil du Jura bernois)

Christian **Tschanz** (Président de la FRI, Membre du comité CAJB)

Spécialistes conseil :

Géraldine **Guesdon** (Parc régional Chasseral)

Veronica **Matti** (Fondation Rurale Interjurassienne)

Claude-Alain **Amacher** (CEFOJB, Lignum Jura bernois)

6. Calendrier

1er degré de la procédure	Délais		
Ouverture des inscriptions	1. juin 2023	90 jours	
Questions des participants jusqu'au	16. juin 2023		
Réponse du jury dès le	29. juin 2023		
Remise des projets du 1er degré	1. septembre 2023		
Évaluation du 1er degré	11. septembre 2023		
Notification aux concurrents retenus et non retenus	14. septembre 2023*	90 jours	
2ème degré de la procédure	Délais		
Lancement du 2ème degré	9. octobre 2023		
Questions jusqu'au	23. octobre 2023		
Réponse du jury dès le	3 novembre 2023		
Date limite de rendu des projets du 2ème degré	15. décembre 2023		
Rendu de la maquette	8. janvier 2024		
Jugement	15 janvier 2024		

*Rencontres romandes du bois (14-15-16 septembre 2023)

7. Illustrations



En 2020, le Parc Chasseral avait déjà travaillé sur un concept de pavillon en bois. Le concours « Cabanons » prolonge la réflexion autour d'un aménagement architectural original et marqueur de la région.



A l'origine du projet, plusieurs idées d'installations ont été proposées pour bénéficier d'un soutien dans le cadre du PDR Produire et manger local illustré ici par un ancien cabanon de vente de produits à la Cibourg que l'agriculteur souhaitait remplacer.

Infos et contact des partenaires du projet :

André Tellenbach, président du jury, président de Lignum Jura bernois, andre.tellen@bluewin.ch, +41 (0)79 277 02 64

Bernard Leuenberger, vice-président du jury, président de l'association du PDR Produire et manger local, b.leuenberger@court.ch, +41 (0)79 215 43 65

Saralina Thiévent, Parc régional Chasseral, saralina.thievent@parcchasseral.ch
+41 (0)32 942 39 46 / +41 (0)78 895 63 81

Veronica Matti, Fondation rurale Interjurassienne, veronica.matti@frii.ch, +41 (0)76 693 47 86

www.parcchasseral.ch/cabanons

